



Communiqué de presse

Le Conseil municipal débloque 20 000 € pour apporter son soutien aux commerces de proximité

Il y a des moments dans la vie d'une communauté où l'action doit être collective pour changer, un tant soit peu, la situation de ses concitoyens. La décision unanime en faveur du commerce local prise par le Conseil municipal lors de sa séance du 16 novembre 2020 en est la preuve.

Tout a débuté avec le nouveau confinement : les commerces non alimentaires baissaient leurs stores et étaient à nouveau plongés dans la tourmente. Les inquiétudes sont nombreuses chez les professionnels, relayées en haut lieu par les élus de la République.

Monsieur Régis Ligier, Maire de Maîche, a mesuré la tragédie économique qui se joue notamment sur son territoire. Il a rencontré les commerçants à plusieurs reprises au cours des dernières semaines. Il s'est associé aux dispositions économiques prises par la Communauté de Communes du Pays de Maîche. Il soutient aussi l'engagement Consommez local, c'est vital. Il était d'ailleurs aux côtés des commerçants lors de leur rassemblement du 7 novembre sur l'esplanade de la Mairie.

Il a aussi réfléchi avec ses Adjointes à ce qui pourrait être fait par la Ville de Maîche pour apporter un soutien financier aux « petits » commerces et ainsi redynamiser l'activité économique. **C'est ainsi que l'idée d'offrir des bons d'achats lors de la quinzaine commerciale de Noël, organisée par l'association de commerçants Maîche En Vie, a vu le jour.** Tous les commerces de proximité seraient concernés par cette action, qu'ils soient ouverts ou pas pendant le confinement, qu'ils soient ou non adhérents à l'association de commerçants.

Le projet de Monsieur le Maire est aussi d'offrir un bon d'achat à toutes les personnes de 85 ans et plus. Il serait glissé dans leur traditionnel Colis de Noël offert par la Ville de Maîche.

Ce projet a été présenté lors de la séance du Conseil municipal du 16 novembre 2020, Monsieur le Maire demandant un accord de principe aux élus afin que ce financement puisse être intégré au budget qui sera voté le 14 décembre prochain.

C'est unanimement et solidairement que le Conseil municipal a décidé de débloquer la somme de 20 000 €. Le travail doit maintenant se poursuivre avec les représentants des commerçants pour que tout soit prêt pour les tirages au sort qui auront lieu au cours de la quinzaine commerciale de décembre.